

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

N. O. Land Co. à Chas. Pi- que, 2 terrains, Catina, Smith, Lane et Boulevard West End, \$500.
 Veuve Cicero Bridges à Mme Michael J. White, terrain, Remparts, Jéna, Saratoga et Cadiz, \$2,200.
 Joseph S. Schmitt à Robert H. Marr, terrain, Kentucky, Villéré, Robertson et Japonica, \$400.
 Commercial Security Co. Ltd à Mme Wm Kern, 1110me d'I- let, Dublin, Carrollton, For- shey et Oleander, \$78.07.
 Aug. Hy L. Brandt à la Third District Bldg Ass'n, terrain, Dauphine, Royale, Bartholo- mew et Mazant, \$1,430.
 Acquéreur au vendeur, mé- me propriété, \$1,430.
 Joseph R. Behrens à la Se- curity Bldg and Loan Ass'n, 2 terrains, Camp, Chestnut, Feniston et Gén. Taylor, \$5,000.
 Acquéreur au vendeur, mé- me propriété, \$5,000.
 Albert Geysler et als à Ange- lo Carena, terrain, White, Erato, Thalie et Franklin, \$3,185.
 Henry Bowman à George Wuest, terrain, Dorgenois, Hunter, Vertu et Deers, \$275.
 Chas. J. Cieutat à Peter Tal- lute, terrain, Alix, Olivier, Vallette, et Pélican, \$1,300.
 Xeter Realty Co. Ltd à Mme Dr M. J. Manent, terrain, Bouny, Eliza, Seguin et Eve- lina, \$700.
 Mème à Julius Bodenger, terrain, Bringer, Magellan, Nunez et Monroe, \$200.
 Louis J. Gennella à la Indus- trial Homestead Ass'n, por- tion, Peniston, Annonciation, Tchoupitoulas et Amelia, \$1,200.
 Acquéreur au vendeur, mé- me propriété, \$1,200.
 Mme Peter L. Mars à John Gough, terrain, Marais, Vil- léré, Douane et Bienville, \$2,500.
 Ralston F. Green à Mme Ames S. Collins, 2 terrains, Burdette, Adams, Panola et Spruce, \$1,072.45.
 Amant Boyd De Calongne et als à Mlle Laure A. Argen- gue et al, terrain, Kerlerec, Bourgogne, Bourbon et Dau- phine, \$1,800.
 Le voyage du Président Wil- son à Mobile.
 Washington, 6 oct. — Le Prési- dent Wilson partira de Washing- ton pour Philadelphie le 25 octo- bre prochain. Il parlera au Con- gress Hall. De là il se rendra à

Mobile où il arrivera le 27. Il passera un jour dans cette ville. Il prononcera un discours sur les crédits ruraux devant les délé- gués de l'association du com- merce du sud. Il partira le soir même pour Washington.

Ecoles gratui- tes du Soir

Les cours ont commencé. — Près de cinq mille élèves sont attendus.
 Les écoles gratuites du soir, sous la direction du bureau des écoles publiques de la ville, ont commencé leurs cours hier soir. Il y a une école supérieure, au coin Canal et Saucedo, et huit écoles élémentaires situées comme suit: Ste-Anne et St- Claude; Mandeville, entre Rem- parts et St-Claude; Annoncia- tion et Bordeaux; Alix et Bernu- da; Alger; 2011 rue Bienville (garçons); 2009 Palmyre (filles); Magazine et Terpsichore; Con- stance et Neuvième; Carrollton Avenue et Maple.
 Les écoles seront ouvertes les tundiis, mercrediis et vendredis. Le surintendant Gwinn s'attend à une liste de près de cinq mille élèves.
 On enseigne, la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, l'Anglais, l'arithmétique, l'Espa- gnol, le Français, l'Allemand, la chimie, l'électricité, etc. Il y aura des classes à part pour les étrangers désirant apprendre l'Anglais. Des classes pour adultes qui voudraient apprendre le dessin.
 Toute personne au dessus de 16 ans est admise.
 Les dames et les demoiselles qui désireraient apprendre la couture, seront reçues à toutes les écoles élémentaires, excepté aux écoles sises Constance et Neuvième et Carrollton Avenue et Maple.

Trois nègres noyés

Collision entre une barge et un bateau à pétrole.
 Douze nègres qui descendaient le Bayou Barataria, samedi soir, à bord d'un bateau à pétrole, ont été précipités dans le cours d'eau, quand leur embarcation a été accostée et coulée par une barge qui arrivait en sens inverse. Trois des nègres, Joe Schwing, Reed Schwing et Will Adams, ne sachant pas nager, ont péri. Les autres ont réussi à gagner la terre.

L'accident a été causé par l'ab- sence des fanaux réglementaires sur la barge et sur le bateau.

L'affaire Thaw

Le département d'état recon- naît le droit du Canada de déporter Thaw.

Washington, 6 oct. — Aucun des droits de Thaw, en sa qualité de citoyen américain n'ont été violés, quand les autorités du Do- minion ont prescrit sa déportation, il y a quelques semaines. C'est du moins ce que M. Joseph W. Folk, solliciteur du départe- ment de l'état, a décidé.
 Thaw avait demandé au dé- partement de l'état de faire une réclamation auprès de l'ambas- sade anglaise pour protester contre sa déportation du Canada, qui eut lieu le 10 septembre dernier. Ayant décidé qu'aucun de ses droits de citoyen américain n'a- vait été violé, le département a refusé de faire aucune démarche.

Réclamation d'un Médecin

Procès du docteur Montégut contre une compagnie de chemin de fer.

Le docteur Sidney Montégut de la Paroisse St-Jean Baptiste, a enregistré une réclamation, hier, à la Cour Civile de District, de \$1500 contre la Compagnie de Chemin de Fer Yazoo et Missis- sippi Valley, pour services pro- fessionnels qu'il a rendus lors du dérèglement d'un train à la sta- tion Montz le 10 novembre 1912. Plusieurs personnes ont péri dans cet accident, et il y eut beaucoup de blessés auxquels le docteur Montz prodigua ses soins.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française
 CONCOURS DE 1913-1914.
 PROGRAMME:
 L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:
"LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE".
 Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.
 L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concou- rir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que pos- sible, sur papier ayant une mar- ge, et seulement sur le recto. Ils devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe ca- chetée dans laquelle l'auteur au- ra écrit son nom et son adresse. Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour exami- ner les manuscrits, ouvre seule- ment l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athé- née.

La présentation des prix se fe- ra dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête litté- raire et artistique.
 Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables au- ront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se sou- mettre strictement aux disposi- tions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connat- tre sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obte- nu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Perpétuel,
P. O. BOY 725
 Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
 Vente d'une propriété de résidence al- traicte et de valeur dans le Sixième District portant le numéro municipal 1431 rue State, au coin de la rue Gar- field, dans un voisinage aristocratique, sur de magnifiques terrains.

Wm. S. Parkerson vs. Hubert M. Ansley. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa- roisse d'Orléans — No. 106,708 — En ver- tu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère pu- blique à la Bourse des Propriétés Fon- cières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le Jeudi 6 no- vembre 1913, à midi, la propriété sui- vante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privi- lèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, à quel- que façon situé dans le One District de cette ville dans le carré No. 28, Bloomington, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne de Hurstville ou Bloom- ingtonale. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profon- deur et face à la rue Garfield de cent vingt-cinq pieds.
 Saisie dans le procès ci-dessus.
 Conditions: — L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
 LOUIS KNOP,
 Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
 STIRLING PARKERSON,
 Avocat pour le demandeur.
 oct-3,4,10,17,24,31nov-6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adolph H. Staiger.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa- roisse d'Orléans — No. 105,819 — Di- vision C — Attendu que Mme Lillian Frerichs, veuve d'Adolphe H. Staiger, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'adminis- tration dans la succession de Adolph H. Staiger, décédé intestat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour,
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 E. M. STAFFORD, Avocat.
 oct.7,12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Martha Washington Silk, veuve de John H. Keller.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa- roisse d'Orléans — No. 105,994 — Di- vision B — Attendu que William H. Bessley a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Martha Washington Silk, veuve de John H. Keller, décédé testat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour,
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 ANDREW HERO, JR., Avocat.
 oct.9,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James J. Garry.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa- roisse d'Orléans — No. 105,994 — Di- vision B — Attendu que Peter J. Flan- kan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'ob- tenir des lettres d'administration dans la succession de James J. Garry, décédé intestat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'a- voir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour,
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 M. D. DIMITRY, Avocat.
 oct-4,8,13

The
Allenburys
Foods

MOTHER AND CHILD *Baby 6 1/2 months of age. Fed from birth on the Allenburys' Foods.*

Une Bonne Partance dans la Vie.
 Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent plus tard, il n'ar- rive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui rem- place le meilleur lait humain. Aucun farineux, aliment reufermant de l'amidon ou fait de vache non coupé n'est bonné à un enfant au-des- sous de 6 ou 7 mois.
 Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois.
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois.
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.
 Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R.
 (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH
 TOUS LES DIMANCHES

Départ 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.
 Ar. Shell Beach 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.